

FPF

« Fondée en 1905, la Fédération protestante de France rassemble, en 2012, plus d'une trentaine d'unions d'Églises, et plus de 80 associations, représentant environ 500 Communautés, Institutions, Œuvres et Mouvements pour un témoignage commun. Les Églises appartiennent à toutes les sensibilités du protestantisme qui se sont manifestées depuis la Réforme : luthérienne, réformée, évangélique, baptiste et pentecôtiste (...) 800 000 protestants sont rattachés à la FPF, au sein de 1 400 paroisses, avec 1 650 pasteurs dont 200 femmes. »

www.protestants.org

CNEF

Fondé en 2010, le Conseil national des évangéliques de France regroupe, en 2017, 45 unions d'Églises évangéliques et 130 œuvres. Ses missions sont la concertation, l'information, la représentation et l'animation de projets. Selon le CNEF, en 2017, il y a 2 521 Églises locales ou paroisses structurées, ainsi qu'au moins 500 lieux de cultes épisodiques.

www.lecnef.org

GLOSSAIRE DE L'EXPOSITION



www.500ans.fr

Apôtre (du grec *apostolos*, « envoyé ») : Disciple choisi par Jésus-Christ pour l'accompagner puis être envoyé prêcher la Bonne Nouvelle. Le nom est parfois restreint au groupe des Douze Apôtres (Matthieu 10,1-2 ; Luc 6,13) mais est aussi utilisé au sens large (Actes 14,14) pour désigner ceux qui annoncent l'Évangile en témoignant de la résurrection du Christ.

Clergé : Le clergé d'une religion désigne ses institutions ou le corps de ses ecclésiastiques. Dans le protestantisme, en raison du principe du « sacerdoce universel » mis en avant par Luther, chaque chrétien est « prêtre, prophète et roi ». Chacun a donc une place de valeur identique, y compris les pasteurs qui sont des ministres du culte ayant étudié la théologie, reconnus par leur Église pour être au service de la communauté dans l'annonce de la Parole de Dieu.

Concile : Assemblée des évêques de l'Église catholique (ou de l'Église orthodoxe) pour prendre des décisions doctrinales ou disciplinaires.

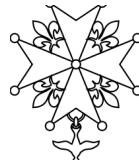
Décatalogue : Les « Dix commandements », liste de dix règles de vie données par Dieu à Moïse sur le Mont Sinaï, d'après les récits bibliques que l'on trouve dans les livres de l'Exode et du Deutéronome.

Diète : Assemblée générale des États du Saint-Empire romain germanique.

Disputatio de Leipzig : Débat théologique qui oppose en 1519 le théologien catholique Johannes Eck et les réformateurs Martin Luther, Philipp Melancthon et Andreas Karlstadt. Les différences entre les doctrines apparaissent au grand jour, et la rupture entre les luthériens et l'Église catholique romaine est alors clairement consommée.

Hérésie : École de pensée reconnue comme erronée au niveau doctrinal par les autorités ecclésiastiques.

Huguenot : Sobriquet donné aux protestants français persécutés pendant les guerres de Religion (1562-1598). Après la Révocation de l'édit de Nantes (1685), ils adoptent la croix ci-contre comme signe de reconnaissance, alors qu'ils se cachent dans les montagnes et forêts cévenoles pour célébrer leurs cultes « au désert ». Cette croix prend le nom de *Croix huguenote* à partir de la fin du XIXe siècle.



Indulgence : Pour l'Église catholique romaine, une indulgence est une rémission devant Dieu de la peine temporelle encourue en raison d'un péché déjà pardonné. Cette peine peut être effacée ici-bas par un acte de foi ou de charité faisant œuvre de réparation, ou bien sera purgée après la mort dans le purgatoire. Après les premières critiques de John Wyclif et de Jean Hus sur les abus du système mis en place, Luther s'élève contre le marchandage et le principe même des indulgences car Dieu justifie pleinement le pécheur qui se repent.

Laïc (du grec *laikos*, « du peuple ») : Membre d'une Église ne faisant pas partie du clergé*.

Manifeste politique : Texte public exposant des idées ou un programme politique.

(Affaire des) Placards : Dans la nuit du 17 au 18 octobre 1534, des textes critiquant sévèrement le pape et certaines doctrines catholiques sont distribués ou placardés (affichés) dans plusieurs lieux publics, à Paris, Blois, Rouen, Orléans, Tours et Amboise, jusqu'à devant la porte de la chambre royale. Cet affront au roi François Ier et à sa foi catholique sonne le glas de sa politique de conciliation en faveur des réformateurs. Le roi se radicalise et fait condamner plusieurs protestants à être pendus ou brûlés vifs, ce qui provoque l'exil d'un certain nombre de réformateurs et de leurs sympathisants, dont Jean Calvin.

Prêtre : Dans le judaïsme, un prêtre (*cohen*, en hébreu) était un descendant de la tribu de Lévi chargé de l'accomplissement des sacrifices et autres services au Temple, sous l'autorité du Grand Prêtre qui assurait quant à lui le service sacerdotal du Yom Kippour « jour du Grand Pardon ». On trouve parfois aussi les appellations sacrificateurs et souverain sacrificateur. Ces fonctions ont pris fin en 70 suite à la destruction du Temple de Jérusalem par l'armée romaine.

Primauté : Prééminence, premier rang.

Primauté* pontificale : Pour l'Église catholique romaine, c'est la prééminence honorifique et juridique du pape, reconnu comme successeur de l'apôtre Pierre, et donc chef de l'Église de Rome mais aussi du collège épiscopal.

Saint : Le mot signifie « mis à part » et désigne d'abord le côté « tout autre » de Dieu, le fait qu'il est pur, parfait et exempt de tout péché, comme cela est souligné dans la Bible. Puis le terme désigne tout chrétien, en ce qu'il a été justifié par le Christ et ainsi déclaré saint, non en raison d'une rectitude morale mais en raison de la grâce divine. C'est en ce sens que les protestants l'utilisent. Dans l'étude des religions, le mot désigne une personne reconnue pour son exemplarité et son élévation spirituelle, et qui est donnée en modèle aux croyants. Dans l'Église catholique romaine, le pape proclame ainsi une personne sainte, au terme d'une enquête dite procès en canonisation. D'où le culte des saints, qui est la vénération de ces personnes ou leur invocation pour l'exaucement de certaines prières d'intercession. Ce culte est appelé culte de *dulie* (du grec *doulos*, « esclave, serviteur »), en contraste du culte rendu à Dieu seul, appelé *latrîa* (du grec *latreia*, « culte, adoration »). Cette distinction date du concile de Trente (la Contre-Réforme), en réaction aux critiques des réformateurs, pour qui rendre un culte à une créature au lieu de Dieu était une forme d'idolâtrie.

(Massacre de la) Saint-Barthélemy (le 24 août 1572, jour de la Saint-Barthélemy) : Les conflits de la noblesse entre catholiques (Maison des Guise) et protestants (Maisons des Montmorency et de Coligny) aboutissent, sur ordre du roi Charles IX à l'exécution des chefs militaires protestants. Cet épisode tourne au massacre des protestants par des ultra-catholiques pendant plusieurs semaines, à Paris d'abord puis en province dans une vingtaine de villes. Selon les estimations, le nombre de protestants assassinés oscille entre 10 000 et 30 000.

Théocratie (du grec *Theós*, « Dieu », et *krátos*, « pouvoir ») : Régime dans lequel l'autorité réside dans une divinité, ou qui fusionne le politique et le religieux.

Vernaculaire : Langue communément parlée au sein d'une communauté.